



Mgr Hervé GOSSELIN
évêque d'Angoulême

Angoulême, le 28 février 2025

La Conférence des évêques de France a voulu qu'il y ait chaque année une journée mémorielle. C'est un temps de prière pour les victimes de violences sexuelles et d'abus de pouvoir et de conscience au sein de l'Eglise.

Les responsables, prêtres et laïcs, de chaque paroisse, mouvement ou service du diocèse sont invités à se saisir de la date du dimanche 23 mars pour faire mémoire de cette réalité douloureuse.

C'est une invitation à prier pour les victimes. C'est aussi une façon de lutter contre le déni, l'oubli ou la banalisation.

On intégrera donc cette problématique au sein de nos eucharisties de ce dimanche.

Mais cette journée mémorielle est aussi l'occasion de rappeler à tous la nécessité d'agir et de prévenir. Il est donc important de prendre le temps d'une relecture communautaire. Comment a-t-on pris en compte les recommandations du rapport Sauvé et de la CEF ? Comment a-t-on ajusté nos pratiques et nos organisations dans le sens d'une plus grande collégialité et coresponsabilité ?

Utilisons donc cette journée pour organiser localement des rencontres afin d'évaluer ce qui a été fait et ce qui reste à faire, et pour inciter chacun à ouvrir les yeux sur cette réalité dérangeante que sont les abus de pouvoir de toutes sortes au sein de notre Eglise.

Les membres de la cellule d'écoute sont disponibles pour soutenir les initiatives qui seront prises.

Cellule Accueil, écoute et prévention des abus

✉ Mgr Hervé GOSSELIN